

Ne te demande pas ce dont le monde a besoin.
Demande toi plutôt ce qui te fait vivre, et agis,
parce que ce dont le monde a besoin,
c'est de gens vivants.
Howard THURMAN



ÉDITO

des nouvelles

N°40
JANVIER 2017

Face à la médicalisation de plus en plus grande de la fin de vie, l'éloignement géographique, le manque de temps ou la peur de ne pas savoir faire des proches et des amis, les personnes touchées par la maladie grave, la fin de vie et le deuil, se retrouvent isolées de la société, vivant trop souvent la double peine de l'épreuve et d'une forme d'abandon.

Les accompagnants bénévoles par leur présence et leur écoute, témoignent alors de la solidarité de la société avec les personnes au moment où elles sont particulièrement vulnérables. Cette présence humanise ces moments cruciaux et rend sa dignité à la personne et à ses proches.

Je fais le vœu que 2017 apporte de la douceur et de l'humanité auprès de ceux qui en ont tant besoin.

« La personne en fin de vie n'est pas un mort en puissance, mais un vivant en faiblesse »

Valérie REVOL présidente de l'ASP Toulouse

Je fais vœu que 2017, permette à tous les bénévoles de l'ASP, confirmés, débutants et en préparation, de trouver ou retrouver en eux, le désir, sans cesse renouvelé, d'accompagner par une écoute discrète et un regard tendre et chaleureux. Ainsi découvrir ou redécouvrir, en nous, ce qui fait notre choix profond d'être accompagnants à l'Asp.

Y trouver, ainsi, simplement, joie et émerveillement dans cette relation humaine solidaire et rester des bénévoles heureux de l'être.

Belle année d'accompagnement à tous.

François ESTIVALS

Face à la maladie et à la souffrance, notre présence, notre écoute en tant que bénévole accompagnant montrent au malade l'attention que nous lui portons. Celle qui lui dit : tu es toujours là et je suis venu là pour toi. L'homme ou la femme que nous rencontrons nous montre aussi qu'il accepte ou pas notre présence, et s'il s'en saisit, entrer en communication est pour lui ou pour elle, alors encore profitable.

Petites étincelles, petits flambeaux, ces passages égrainent dans la chaîne humaine qui entoure le malade, des instants de vies furtifs, des histoires de vies saisies.

Par nos petits passages, nous devenons porteurs de relais: d'un souffle, d'un sourire, d'une confiance, de souffrances énoncées, qui s'inscrivent alors dans notre propre histoire. Ainsi s'attise au quotidien de ces liens éphémères, ce souffle de vie qui nous unit. J'é mets le vœu pour 2017 que ce souffle reste un courant porteur de notre société.

Sophie DELATOLAS

Notre association est la somme de nos convictions, de nos motivations et de nos engagements. Ces forces rassemblées, nous permettent d'avancer en nous souciant de cette fragilité qu'est ce moment d'une vie qui s'achève, et du chagrin de ce qu'il en reste. Grâce à ce temps que nous prenons à l'écoute de ceux qui vont partir et la place que nous donnons chacun à ce temps dans notre propre vie, nous pouvons faire reconnaître à notre société le droit d'être entouré, et de vivre plus sereinement la fin de vie.

Continuons de faire « grandir » notre association, en prenant des responsabilités, en parlant de ce que nous faisons, et en affirmant amplement ce dont nous sommes convaincus.

Mireille FOURQUET

SOMMAIRE

VIE DE L'ASP:

Portrait de bénévole p2

Journée inter ASP p3

Comment ça se passe dans votre équipe: la clinique d'Occitanie p4

Deux journées en Octobre p6

Les directives anticipées p7

LES BRÈVES : p8

Et la formation: « le Toucher 2 »

AUTOUR DE

L'ACCOMPAGNEMENT: p9

Nous avons lu... p9

Mieux connaître la SFAP p10

Paroles de : professionnels p11

À TOUS LES BÉNÉVOLES

Ce journal est le vôtre, il vous est adressé, il parle de vous, de vos engagements. Il est fait aussi pour vous informer de tout ce qui se passe à l'ASP, de nos réussites, de nos questionnements, de nos projets, et de tout ce qui concerne l'actualité au niveau médical au niveau des soins palliatifs et de la fin de vie.

Faites- nous part de vos commentaires, de vos suggestions, mais aussi de vos critiques. Faites nous des propositions, envoyez nous des résumés de livres que vous avez aimés, ou qui vous ont dérangés. Envoyez nous des poèmes, des citations, des textes de votre composition...

Racontez nous un accompagnement qui a été particulier, faites nous partager des moments d'émotions. Racontez nous une situation comique que vous avez vécue, ou peut être des moments drôles de votre temps d'accompagnant bénévole ?

Nous avons besoin de vos idées pour faire de ce journal un espace de partage et d'échange, et pour être au plus près de nos interrogations et de nos réflexions.

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Composé de membres permanents, c'est un outil de gestion de l'association au quotidien. Organisme de terrain, il permet la germination d'idées nouvelles, et l'échange des informations entre les divers responsables. Il gère les dysfonctionnements. Tout membre de

l'ASP peut assister au comité de pilotage s'il a une question à poser ou un problème à soumettre, à condition d'en faire la demande au préalable, auprès du secrétariat. Il se réunit le lundi de 14 h30 à 17 h.

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est accessible aux heures d'ouverture des bureaux de l'ASP, et dans la mesure où la grande salle est disponible (salle régulièrement occupée par des réunions et des formations). Elle est également accessible avant les groupes de paroles et les formations. Chaque année l'ASP fait l'acquisition de nouveaux ouvrages, mais vous pouvez nous faire don de livres que vous avez déjà lus et qui concernent nos activités.



À l'ASP, ils n'accompagnent pas ou n'accompagnent plus, mais ils restent bénévoles. Partageant nos objectifs, ils donnent du temps à notre association, et on peut les voir auprès des secrétaires... Ils sont bénévoles de structure et assurent des tâches importantes pour l'ASP

APPEL AUX BÉNÉVOLES
L'ASP a besoin d'un
responsable de bibliothèque
Merci de vous signaler
auprès de Laure

PORTRAIT DE BÉNÉVOLE :

SUZY FERRIÉ : disponible, présente et pétillante

Secrétaire générale, membre du comité de pilotage, et responsable du domicile, Suzy fait partie de l'ASP depuis de nombreuses années.

Sa disponibilité lui a permis d'être présente lors de toutes les manifestations de notre association.



« Après 37 ans au service de l'Education Nationale, en 2001, à l'heure de la retraite, je décidais de me donner un temps de réflexion avant de m'engager dans une activité de bénévolat, bien résolue cependant à aller vers des personnes auxquelles je pourrais apporter attention et écoute.

Et puis, plus rapidement que je ne l'avais prévu, les choses se sont précipitées : l'explosion d'AZF !

Ma maison endommagée à 90 %, **mais j'étais vivante !**

Alors je me suis dit : « On m'a laissé la vie, je dois en faire quelque chose, être utile aux autres ! » Le hasard d'une rencontre amicale m'a amenée à l'ASP. Après m'être longuement documentée sur les soins palliatifs, j'ai vite pensé que c'était là que je voulais rester et m'engager. J'ai donc essayé d'apporter ma contribution dans les domaines où l'on ressentait des besoins, et je me suis mise à la disposition de l'ASP.

Puis, devant l'engagement, la conviction et l'enthousiasme de l'équipe des bénévoles du domicile, j'ai accepté de les suivre, convaincue de la force et de la particularité de l'accompagnement à domicile, au plus près du malade dans son environnement social et familial.....14 ans déjà à l'ASP ! Je ne sais si j'ai pu apporter quelque chose à l'association, mais je sais que l'association m'a apporté beaucoup ! »

Samedi 19 Novembre : notre Journée Inter ASP



Le compte rendu en grand groupe du travail de chacun, permet la présentation et la synthèse des thèmes qui étaient apparus, pour et par tous, et entre autres : notre posture d'accompagnant, la notion d'aide et les risques liés à nos interprétations. Après le temps d'un repas buffet, convivial et animé, où les bénévoles purent se rencontrer et échanger, les travaux reprirent.

ÊTRE BÉNÉVOLE

D'ACCOMPAGNEMENT : AIDER

Quel sens pour moi :

une Intention ? Une Attention ?

animée par

Delphine DEBRONDE

Le temps de la matinée consacré d'abord à la présentation de témoignages d'accompagnements, permet de réfléchir ensemble à différents thèmes liés à nos pratiques: les notions d'humanité, de nos propres limites, et de notre manière d'envisager l'autre furent ainsi abordées.

Ensuite un travail de réflexion en sous- groupe, avec un texte différent pour chaque groupe, fit émerger les écarts que nous soulevions entre les notions d'intention et d'attention .

MERCI

à tous les participants (une quarantaine) venus de près et de loin.

à la Croix Rouge de nous avoir de nouveau accueillis et prêté leurs locaux cette année encore.

à tous les bénévoles investis dans l'organisation de cette journée.

à Delphine de nous avoir permis de créer ce temps de partage si riche!

Delphine DEBRONDE nous sensibilisa ensuite au fonctionnement et aux interactions de certaines parties du cerveau, régissant le rapport aux émotions.

Des mises en situation pratiques (deux jeux de rôles différents) et les commentaires et analyses qui en découlèrent, nous amenèrent à prendre conscience et à nous interroger sur le fait que : garder vigilance en étant attentif à nos propres émotions et à nos intentions, devrait nous permettre de rester dans l'attention nécessaire à l'accueil et à l'écoute de l'autre.

ATTENTION DONC A SE PRÊTER ATTENTION POUR ÊTRE PLUS ATTENTIONNÉ VIS-À-VIS DE L'AUTRE !

Un temps de synthèse final conclut
cette journée

Inter ACTIVE, inter ASP!

Bonne nouvelle !

Pour 2017, l'ASP réfléchit à la possibilité de prendre en charge la journée des bénévoles.



La parole des bénévoles

Je voudrais vous faire part des moments inoubliables de mes premiers mois de bénévole accompagnante à la Clinique d'Occitanie à Muret : la première fois que j'ai frappé à la porte d'une chambre, mon cœur frappait aussi fort que mes doigts mais le sourire était au rendez-vous. J'ai eu le bonheur de comprendre ce qu'était l'empathie par l'accompagnement de cette jeune-fille, qui, après une tentative de suicide, m'a dit à la fin de notre long échange : « Ca m'a fait plaisir et du bien d'avoir parlé avec vous » et de plus, avec un grand sourire !

Merci aussi à ce Monsieur qui venait d'apprendre sa grave maladie qui a pu me confier ses problèmes personnels et familiaux. Le très bon accueil du personnel de tous les Services de la Clinique est une grande aide pour moi. Pour tout cela, je suis heureuse de faire partie de l'ASP !

Marie

Voilà seulement deux mois que j'accompagne et déjà l'expérience est riche et intense. J'ai tout d'abord été agréablement surprise par l'accueil bienveillant et sécurisant du personnel de la clinique mais également par la prévenance de notre coordinateur. Puis, j'ai été étonnée de me sentir aussi vite à ma place. Je vais de chambre en chambre, d'étage en étage à la rencontre d'un sourire ou de larmes, à la rencontre d'un prénom, d'un visage, d'une histoire qui s'offre. Je reçois ce qui se présente avec douceur, nous partageons avec ou sans mots. J'ai conscience, là plus qu'ailleurs, que chaque instant est précieux car il ne se vivra pas deux fois.

Christine

Je suis bénévole à la clinique d'Occitanie depuis un an : tout se passe bien, je me sens très libre et bien accueillie. Il y a un vrai partenariat avec les soignants : ils nous orientent vers les malades et en retour, sont attentifs à ce que nous avons à apporter à chacun. C'est surtout en Réanimation et en Soins Continus que la demande est la plus forte, peut-être en raison des horaires de visite des familles, plus restreints que dans les autres services, ce qui nous permet de voir un plus grand nombre de personnes et de passer plus de temps avec chacune.

Ces conditions d'intervention me paraissent idéales et je tiens à remercier la clinique qui dans ses pratiques, montre un vrai désir d'humaniser la relation et de favoriser le meilleur environnement possible pour le malade."

Catherine

Je fais partie de l'équipe des bénévoles depuis l'arrivée de l'ASP à la clinique d'Occitanie.

C'est un réel plaisir d'y exercer mon bénévolat et mes nouvelles fonctions de coordinateur. Mes échanges avec tout le personnel sont toujours très amicaux et respectueux. Je ressens parmi les différentes équipes que je rencontre un véritable engagement pour favoriser au maximum la relation humaine avec le malade. « La vie jusqu'au bout de la vie » : pour moi ces paroles ont pris tout leur sens lors d'un accompagnement : je vais voir un monsieur de 65 ans, en soins continus, il est atteint d'un cancer.

Il me dit : « La lecture c'est ma passion...(silence)... mais je suis en train de perdre la vue et je sais que rapidement je serai aveugle...(silence)...mais à vous, je peux le dire, je vais apprendre le braille ! »

Gérard, coordinateur

Gérard



Marie



Christine



Catherine

Les Directives Anticipées : où en est-on ?

La loi LEONETTI de 2005 a, entre autres, mis en place les directives anticipées. Elles permettent, quand la personne ne peut plus s'exprimer, de faire connaître ses volontés en fin de vie sur la limitation et l'arrêt des traitements.

Elles peuvent apporter un éclairage, par exemple, dans le cas d'un questionnement sur un transfert en réanimation, une mise sous respiration artificielle, une intervention chirurgicale ...

Cette nouveauté fait part intégrante à la parole du patient, à ce qu'il exprime quant à ses choix concernant les différentes thérapeutiques. A cette date, c'est une avancée considérable pour les droits du patient en fin de vie et pour la reconnaissance et la considération de ses propres décisions.

Dix ans après, la loi CLAEYS-LEONETTI, est venue améliorer ce droit à la parole pour les patients et renforcer les directives anticipées. En effet, elles s'imposent désormais aux médecins, mais peuvent être soumises à une discussion collégiale si elles sont inappropriées.

Outre les limitations et l'arrêt des traitements, les directives anticipées portent dorénavant aussi sur la poursuite et le refus de traitements. Par ailleurs, elles permettent d'exprimer la volonté d'accéder à une sédation profonde et continue. Celle-ci est accessible uniquement en toute fin, en situation de souffrance réfractaire aux traitements connus.

Cette loi vise à répondre aux inquiétudes, à donner des repères aux citoyens, à répondre aux préoccupations des soignants et des bénévoles, très attachés au soulagement de la douleur, à l'accompagnement, à l'écoute, au refus de l'acharnement thérapeutique et à celui d'une mort provoquée intentionnellement.

Les directives anticipées doivent être rédigées de manière plus encadrée, conservées sur un registre national faisant l'objet d'un traitement automatisé ; elles sont révisables et révocables à tout moment.

Pour en savoir plus: www.sfap.org/et le site de l'ASP Toulouse : asp.toulouse.free.fr (menu droits des malades)

Un exemplaire des directives anticipées est accessible sur le site de la Haute Autorité de Santé (HAS) www.has-santé.fr

La commission communication
avec l'aide du Docteur Thierry Marmet

**On craint mille morts,
et l'on n'en vit qu'une...**

**Toute angoisse est imaginaire.
Le réel est son antidote**

André Comte Sponville

ACCUEIL

Laure, secrétaire des pôles structure et bénévoles, nouvelle à l'ASP depuis le mois d'août 2016.

À VISITER

le nouveau site de l'ASP Toulouse, réalisé par une webmaster grâce à une subvention, apporte une information de qualité avec une bonne lisibilité, et permet d'avoir des informations au niveau régional : www.asp-toulouse.fr

EN PRÉPARATION

Ils sont 18 à se préparer à l'accompagnement depuis le mois de septembre dernier et jusqu'au mois de juin 2017. Ils se retrouvent tous les mois.

LES ÉQUIPES

ont accueilli 17 nouveaux accompagnants bénévoles dès le mois de juillet 2016.

LE RECRUTEMENT

des candidats bénévoles a commencé et se poursuivra jusqu'au mois de juin 2017.

UN LEGS

a été fait au profit de l'ASP, de la part de Madame Marie-Rose MONTEILLE.

GRANDE

l'ASP Toulouse fêtera ses 30 ans en ... 2018 ! On prépare cet événement, et on attend vos idées !

MANIFESTATION

Congrès de la SFAP à Tours du 22 au 24 Juin 2017

Formation « Le toucher 2 » avec Thierry Morin

Il est fortement conseillé aux bénévoles de suivre la formation continue. Mais celle-ci est surtout, pour chacun d'entre nous, une nouvelle occasion de progresser, d'enrichir ses relations avec autrui et particulièrement avec les patients rencontrés. Voici quelques années, j'avais suivi la formation « Le toucher 1 ». Cette formation, très dense, m'avait laissé de bons souvenirs. Thierry Morin avait notamment précisé les manières appropriées pour toucher les malades. Cette approche m'avait donné la confiance nécessaire pour oser le contact, qui pouvait être bien reçu. Après cette première expérience, j'attendais l'opportunité de la poursuivre au second niveau. Cette occasion s'est présentée lors du premier week-end d'octobre 2016.

Les sept participants à cette session « Le toucher 2 » ont rapidement formé un groupe vivant et soudé, motivé pour se découvrir et pour progresser. L'animateur, sympathique et très loquace, a participé à cette bonne ambiance. Outre des apports théoriques, il nous a proposé des exercices fort instructifs, par exemple le toucher, par diverses parties de notre corps, en excluant nos mains (que nous utilisons ordinairement pour toucher les patients visités).

Mais le toucher n'est, en fait, qu'un des aspects de la rencontre entre deux personnes. Les signaux verbaux et non-verbaux que nous émettons d'abord en direction de l'autre, la manière de nous approcher, le niveau d'initiatives que nous choisissons de mettre en œuvre, puis la nature du contact lui-même, enfin la façon de nous séparer, sont des éléments essentiels (et souvent mal maîtrisés) dans la relation interpersonnelle.

Sur ce thème, Thierry Morin nous a proposé un exercice deux par deux, qui a éclairé chacun d'entre nous sur ses forces et ses faiblesses. Aucun d'entre nous n'a eu le même comportement ! Cette expérience, que j'ai trouvée très forte, aurait par la suite mérité une verbalisation encore plus approfondie, tellement elle a engagé tous les participants.

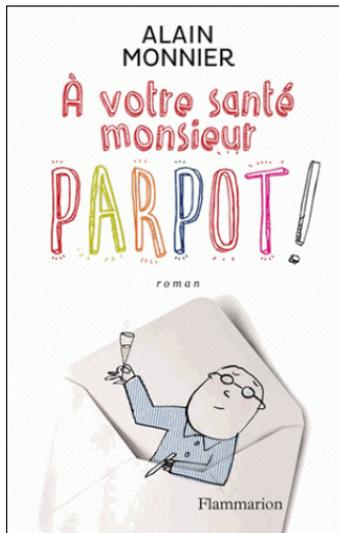
Quoi qu'il en soit, une telle formation va sûrement jouer un rôle important dans notre conception des accompagnements, et nous étions très satisfaits de l'avoir faite !

Jean Frandon

Nous avons lu :

Alain Monnier a créé le personnage de Barthélémy Parpot, qui est au centre de plusieurs de ses romans. Une personne humble, résignée à sa vie trop pauvre, qui parle et agit avec une certaine naïveté, tout en exprimant des vérités toutes simples, douces-amères, mais bonnes à méditer. Les premières aventures de Parpot ont déjà connu un certain succès auprès du public.

Dans le roman « A votre santé, Monsieur Parpot », le personnage principal confronté au cancer est hospitalisé dans un hôpital toulousain (c'est dans cette ville que vit l'auteur). Le livre est, en fait, une succession des nombreuses lettres rédigées par le héros, dans son style inimitable, et des réponses qu'il reçoit. Il écrit tous azimuts, notamment au Dr Anna K. qu'il vénère, car elle s'investit dans la recherche contre le cancer.



Et, comme le lui a suggéré une de ses correspondantes, il s'écrit également à lui-même ! A l'hôpital, il participe avec d'autres patients à des groupes de parole, dont nous lisons le compte-rendu. Il reçoit des visites, par exemple celles d'une représentante de l'ADMD ou d'une aumônière catholique.

Barthélémy nous parle aussi des autres malades, attachants ou ... pénibles. Sa préférée, c'est Eugénie, comtesse de Saint-Mont : une personne âgée, riche, distinguée, atteinte d'un cancer de la mâchoire. Un jour, elle l'invite à quitter l'hôpital pour l'accompagner à Venise. C'est la première fois que Parpot prend l'avion ! Il part en ignorant ce qu'on attend de lui. Il le découvrira seulement après être arrivé sur place. Pour ma part, j'ai trouvé ce dénouement assez émouvant, même s'il n'est pas conforme aux valeurs de l'ASP.

Ce roman se lit facilement. Certains trouveront qu'il donne une image parfois un peu caricaturale de l'hôpital. Mais pour moi, il a le mérite d'évoquer sans détours et avec humour des questions graves, comme la maladie et la fin de vie.

Jean FRANDON

Nul ne connaît la mort
s'il ne l'a vue
sur un visage adoré
Carlo Dossi



Mieux connaître La SFAP

La Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs, est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, dont l'objectif est de favoriser le développement et l'accès aux soins palliatifs.

Créée en 1990, elle regroupe les principaux acteurs français du mouvement des soins palliatifs, entre autres des professionnels (libéraux, hospitaliers, enseignants universitaires) et des bénévoles. La SFAP porte le nom de "société", non pour une raison commerciale, mais parce qu'elle est reconnue en tant que "société savante", c'est-à-dire qu'elle regroupe des experts qui, par leurs travaux et leur réflexion, font avancer la connaissance dans un domaine d'activité. La SFAP n'est pas une fédération et n'a pas non plus le souhait d'uniformiser le mouvement des soins palliatifs et de l'accompagnement.

Parmi eux, on compte de nombreux enseignants universitaires.

Près de 200 associations d'accompagnement, fédérées ou indépendan-

Plus de 5.000 soignants, libéraux ou hospitaliers sont impliqués dans la démarche palliative, qu'ils travaillent dans les unités (USP), dans les équipes mobiles (EMSP) ou dans les réseaux de soins palliatifs (médecins, infirmiers, psychologues, kinésithérapeutes, aides-soignants, travailleurs sociaux...).

tes, rassemblent plus de 25.000 membres dans un élan de solidarité envers les personnes malades.

Son rôle :

Représenter, stimuler et faciliter l'action des personnes morales ou physiques impliquées dans le mouvement des soins palliatifs et de l'accompagnement des personnes en fin de vie.

La SFAP agit dans le but de développer et d'améliorer :

La prise en charge des personnes,

La qualité des soins et de l'accompagnement.

La SFAP se définit comme :

Un espace de réflexion, de recherche, de recommandations et de formation,

Un vecteur de solidarité, de coopération et de mutualisation des savoirs et des savoir-faire,

Un observatoire des pratiques sociales et professionnelles,

Un porte-parole des personnes engagées dans ou concernées par les soins palliatifs et l'accompagnement.

L'action de la SFAP auprès des pouvoirs publics a largement contribué au vote par le Parlement, à l'unanimité, de la loi du 9 juin 1999 "visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs". Depuis, la SFAP s'emploie à rendre effective la garantie de ce droit des personnes malades, pour que quiconque en a besoin puisse réellement bénéficier de soins palliatifs de qualité, quels que soient son âge, sa situation personnelle et l'endroit où il se trouve. Le site de la SFAP (sfap.org), permet entre autres de connaître toute l'actualité en matière de soins palliatifs, et d'avoir accès à la loi Claeys-Leonetti.

LA SFAP en CONGRÈS

Le congrès national de la SFAP est l'un des temps forts de l'association. Pendant 3 jours, plus de 2.000 personnes (professionnels de santé, bénévoles, pouvoirs publics, usagers du système de soins...) se retrouvent pour réfléchir et débattre des soins palliatifs et de l'accompagnement.

Accueilli chaque fois dans une ville différente, le congrès permet de sensibiliser les élus et politiques locaux aux problématiques des soins palliatifs, favorisant ainsi leur diffusion sur l'ensemble du territoire. Chaque congrès traite un thème de réflexion, proposé par un Comité Scientifique pluridisciplinaire.

En 2017, le congrès aura lieu à TOURS du 22 au 24 Juin.

« Chaque année , le Congrès de la SFAP est un moment important pour nourrir la réflexion de notre engagement de bénévole tout en étant un moment convivial partagé avec des professionnels de santé et d'autres accompagnants bénévoles venus de toute la France.

C'est l'occasion d'écouter des orateurs de différents horizons des soins palliatifs, médecins, infirmiers, psychologues, juristes, sociologues et philosophes de renom. La richesse des interventions, les ateliers en nombre important, permettent de trouver ceux qui correspondent à nos interrogations, préoccupations, questionnements.

C'est aussi l'occasion de découvrir la ville de Dijon qui accueille ce congrès riche de ses monuments historiques et de son terroir aux vins magnifiques »

Valérie REVOL

Emmanuelle Gobert est psychologue à la clinique Pasteur dans plusieurs services, au sein desquels les bénévoles de l'ASP font leurs accompagnements. De plus, elle anime dans le cadre de l'ASP Toulouse deux groupes de parole. Après nous avoir suggéré d'ouvrir une rubrique "paroles de professionnels" dans notre journal « Les Nouvelles », nous l'avons prise au mot! Et cela a donné un échange croisé sur le thème de L'ÉCOUTE

« Durant ce temps particulier qu'est l'hospitalisation, le patient est amené à rencontrer différentes personnes : personnel soignant ou non, médecins, proches, accompagnants bénévoles...Et dès lors qu'il y a rencontre, pour moi, il y a écoute : le patient adresse une parole à quelqu'un.

Chaque intervenant, durant le temps de l'hospitalisation aura une écoute différente de cette parole, soit parce que la parole adressée sera différente selon celui à qui elle s'adresse; soit parce que celui qui écoute n'occupe pas la même place auprès du patient.

Alors, les bénévoles

et les psychologues :

On écoute qui?

On écoute quoi?

L'ÉCOUTE EN LIENS

Qui ?

Psychologues et bénévoles partagent une éthique du respect de la subjectivité. Le temps de l'hospitalisation est ce temps particulier au cours duquel le statut de "malade" peut être réducteur dans la communication et la reconnaissance de ce que le patient est.

« Notre éthique en tant qu'accompagnant, professionnel ou pas, doit nous permettre d'aller à la rencontre d'êtres humains qui ne se réduisent pas à leurs seuls corps malades. »

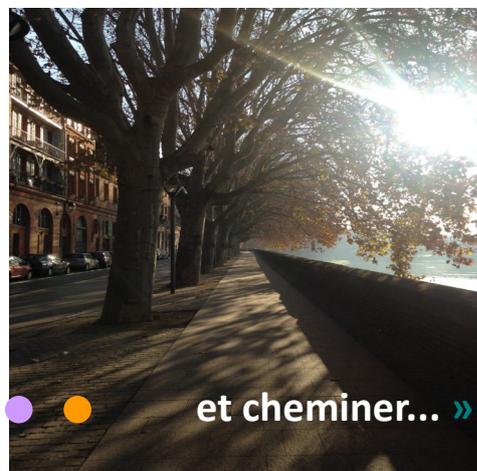
Quoi ?

Pour les psychologues, quelle que soit leur orientation théorique, l'écoute est un outil parmi d'autres permettant de repérer ce qui se joue pour le patient dans ce temps particulier. Le psychologue est à l'écoute de la vie psychique. Par les connaissances qu'il a acquises durant sa formation sur le fonctionnement psychique, le psychologue peut restituer au patient, si celui-ci en fait la demande, ce qui est en mouvement chez lui, notamment sur le plan inconscient, et le patient à son tour peut venir prendre appui sur ces repères pour se positionner.

L'écoute du bénévole elle, doit permettre au patient d'être reconnu lors de l'accompagnement en tant qu'individu membre à part entière de la société malgré ce temps d'hospitalisation. Elle permet aussi au patient de raconter son histoire. Celle qu'il revisite parce que la maladie introduit une rupture dans son parcours, que le récit de vie peut alors venir résorber cette rupture. Celle qu'il veut raconter pour qu'on le regarde comme il veut être regardé.

Il est important que chacun, de sa place, comprenne qu'il n'y a pas d'Expert de l'écoute et que c'est par les diverses formes et fonctions que revêtent nos écoutes, que le patient trouve à se réinscrire comme sujet de son histoire et non plus seulement comme objet de soins.

Aussi, porter tous ensemble, professionnels ou non, l'écoute comme une Valeur Partagée, peut créer les conditions pour que le patient, s'il le souhaite, puisse s'en saisir ...



et cheminer... »

Emmanuelle Gobert

Coordonnées de l'ASP TOULOUSE

Association Loi 1901 sans but lucratif

40 rue du Rempart Saint Etienne BP 40401

Tél: 05 61 12 43 43 / Fax 05 61 12 32 37 / secretariat@asp-toulouse.fr **ASP Deuil** : 05 61 23 71 88

Comité de rédaction :

Valérie Revol, Mireille Fourquet, Sophie Delatolas, Dominique Dubos, Suzy Ferrié.



**Parce que mourir isolé aujourd'hui n'est pas acceptable
face aux valeurs que défend notre société.**

Parce que chaque personne mérite une fin de vie digne et respectueuse.

**Parce que être entendu, écouté jusqu'au bout dans ses choix et ses souffrances,
est pour nous la règle première de ce respect.**

**Parce que, par nos accompagnements, par notre engagement auprès de ces personnes,
nous témoignons à la fois : de notre solidarité et de notre écoute universelle et singulière
et de notre engagement pour que les soins palliatifs soient compris, soutenus et développés.**

**Mettons donc notre cœur à faire entendre la richesse de nos accompagnements
Mettons donc notre énergie à expliquer, faire avancer, transmettre, nos convictions
et parce que la loi LEONETTI avance, soutenons ses avancées en en parlant autour de nous.**

Soyons Solidaires :

**Des citoyens qui veulent plus de moyens, de formations,
Du monde médical qui, au quotidien met en pratique ces valeurs
au sein d'établissements publics et privés.**

QUE NOTRE ÉCOUTE SERVE À NOUS FAIRE ENTENDRE



Avec l'aimable soutien des

Nous remercions nos fidèles partenaires,
sans eux l'association et le journal n'auraient pas vie



Accompagner la fin de vie et la maladie grave.

Votre soutien est pour nous le meilleur encouragement pour l'accompagnement des personnes en fin de vie et gravement malades et servira à soutenir l'ensemble de nos missions de solidarité, d'information et de formation. Nous vous en remercions. Vos coordonnées sont nécessaires au traitement de votre don et de votre reçu fiscal. Elles restent strictement confidentielles et ne sont ni échangées ni louées à des tiers. Conformément à la Loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification de vos données.

Grâce à vos dons

50€ = 1 personne malade accompagnée

COTISATION ANNUELLE

Bénévole, Cotisation : 25,00 €

DONS

Personne physique, Cotisation de soutien : 40,00 €

Je souhaite effectuer un don

Personne morale (organismes et institutions) : 100,00 €

NOM Prénom :

Adresse :

Soutenez-nous et recevez notre badge

«j'aime la vie, je soutiens les soins palliatifs»

L'ASP est reconnue d'intérêt général :

Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu, égale à 66% du montant du don, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Si vous donnez 50 euros, vous dépensez seulement 17 euros



Accueil, Bénévolat, Dons...05 61 12 43 43